
La Métropole, partenaire mobilité de 223 entreprises grâce à la mise en place de plans de déplacement d'entreprise (PDE) - Signature d'un nouveau PDE avec Orange

Depuis plus de 10 ans, la Métropole Rouen Normandie accompagne les entreprises et les administrations dans la mise en place des mesures destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture particulière dans les déplacements et à promouvoir les modes alternatifs pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés. Le premier Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) a été signé le 30 mai 2008. À ce jour, la Métropole soutient 223 entreprises (commerçants, hôpitaux, collectivités, entreprises privées...) qui proposent à leurs 52 654 salariés des solutions de déplacements sur tout le territoire. L'entreprise Orange vient de signer un PDE avec la Métropole Rouen Normandie.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement et Abdelkrim Marchani, Vice-Président en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international : « Aux côtés des employeurs du territoire, la Métropole Rouen Normandie est pleinement mobilisée pour les accompagner dans la mise en place de solutions alternatives à la voiture pour leurs salariés. Nous soutenons 223 entreprises, soit 52 654 salariés ! Pour lutter contre l'autosolisme, nous améliorons le maillage de notre réseau de transport en commun et nous travaillons étroitement avec les employeurs pour promouvoir les mobilités non polluantes. Nous venons par exemple de signer une convention avec Orange : réduction sur l'abonnement Astuce, aide à l'achat de vélos, facilitation du covoiturage, déploiement de bornes pour les véhicules électriques... Nous sommes fiers d'accueillir Orange dans cette démarche forte pour la transition écologique ! ».

Selon Marc Maouche, Délégué Régional Orange Normandie : « Depuis des années, notre entreprise citoyenne et responsable repense les déplacements professionnels des salariés. Au niveau national, nous encourageons l'usage des transports collectifs, l'achat d'un deux roues propre (vélo, vélo cargo, trottinette, scooter électrique), l'utilisation d'une consigne collective. Nous avons été la première entreprise du CAC 40 à offrir l'indemnité kilométrique vélo à nos salariés. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de pouvoir renforcer notre engagement sur le territoire normand grâce au PDE de Métropole Rouen Normandie. Et de contribuer davantage activement à l'exemplarité environnementale et sociale, engagement au cœur de nos ambitions inscrit dans notre plan stratégique Engage2025. »



Stato di diritto
e democrazia

Il ruolo della magistratura nella tutela dello Stato di diritto e della democrazia

di Roberto Uberti

Il ruolo della magistratura nella tutela dello Stato di diritto e della democrazia è un tema che ha sempre avuto un'importanza fondamentale nella storia della nostra Repubblica. La magistratura, infatti, è l'organo dello Stato che ha il compito di garantire il rispetto della legge e di assicurare la tutela dei diritti dei cittadini.

In un sistema democratico, la magistratura deve essere indipendente e imparziale, in grado di esercitare il suo potere di giudizio senza essere influenzata da pressioni politiche o sociali. Solo in questo modo può garantire l'effettività della legge e la tutela dello Stato di diritto.

La magistratura, inoltre, ha il compito di assicurare la tutela dei diritti dei cittadini e di garantire il rispetto della legge. In questo modo, contribuisce a mantenere in vigore lo Stato di diritto e la democrazia.

La magistratura, infine, ha il compito di assicurare la tutela dei diritti dei cittadini e di garantire il rispetto della legge. In questo modo, contribuisce a mantenere in vigore lo Stato di diritto e la democrazia.

La magistratura, infine, ha il compito di assicurare la tutela dei diritti dei cittadini e di garantire il rispetto della legge. In questo modo, contribuisce a mantenere in vigore lo Stato di diritto e la democrazia.

